

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Editeur & A. JACQUIES, Imprimeur. } Résidence, N. 177, r. St. Valter.

**CONDITIONS.**

Ce journal rédigé par un Flâneur paraît autant que possible chaque Samedi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du Flâneur est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. On y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. *No admittance except n business.*



**ANNONCES.**

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme; le Flâneur, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la pointe. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où, l'on peut, entr'autres rafraîchissements, acheter le Fantasque.

*Je n'obtiens ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. I.]

QUEBEC, 22 SEPTEMBRE 1838.

[No. 34.]

## Mélanges.

### LE CULOTTEUR DE PIPES.

Le prévenu. — Raisonons ! que diable ! raisonnons ! --- Il ne s'agit pas de dire à un brave homme comme moi : Vous avez fait ça, vous avez fait ça. Il faut encore qu'on le prouve. --- Prouvez, prouvez donc !... Qu'est-ce que j'ai fait, voyons ; qu'on le dise, je suis ici pour confondre mes accusateurs.

M. le président. — Vous êtes prévenu de mendicité.

Le prévenu. — De mendicité !... moi !... êtes-vous bien sûr que ça soit moi. Jean Desnoyers ?

M. le président. — Jean Desnoyers, âgé de 32 ans, né à Amiens. ... vous voyez que c'est bien cela.

Le prévenu. — Je n'y comprends rien. ... Moi, mendier ! jamais vous ne ferez accroire ça à personne. ... c'est trop invraisemblable ! ... Desnoyers mendiant !... ça étoufferait tout Paris.

M. le président. — Nous allons entendre les témoins.

Le prévenu. — Je n'en veux pas, de vos témoins ! --- Je les refuse, je les renie ; ils m'en veulent.

M. le président. — Il vous connaissent donc !

Le prévenu. — Je ne sais pas. ... mais ils m'en veulent, c'est sûr ; puisqu'ils m'ont arrêté.

M. le président. — Ils vous ont arrêté en flagrant délit ; ils ont fait leur devoir.

Un sergent de ville. — Je passais rue des Gravilliers. ---

Le prévenu. — Faux. ... Vous êtes mon accusateur !

M. le président. — Taisez-vous et laissez parler le témoin ; vous répondrez ensuite.

Le témoin. — J'avais déjà cru remarquer que cet homme demandait l'aumône ; mais je n'en étais pas assez sûr pour l'arrêter. ... Je le suivis de loin, et je le vis entrer chez un marchand de vins, où il reçut une pièce de monnaie.

Le prévenu. — Vous avez tort de vous obstiner à dire ça ; je n'en conviendrais jamais --- c'est trop invraisemblable.

M. le président. — Quand on vous a arrêté, on a trouvé sur vous 3 fr. en liards.

Le prévenu — Preuve que je ne mendiais pas. Un homme qui a 3 fr. sur lui et qui mendierait, ça serait du propre.

M. le président — D'où vous venaient ces 3 fr. ?

Le prévenu — Ils étaient à moi ; c'était de la monnaie qu'on m'avait rendue.

M. le président — Il est étonnant qu'on vous ait rendu 3 fr. de liards.

Le prévenu — Ce n'est pas étonnant du tout. Comme mon état m'oblige à fumer toute la journée, j'achète du tabac par demi-once et on me rend deux liards sur trois sous --- C'est clair ça, j'espère.

M. le président — Vous venez de dire que votre état vous obligeait à fumer toute la journée.

Le prévenu — C'est indubitable.

M. le président — Tout-à-l'heure, quand je vous ai interrogé, vous avez répondu que vous n'en aviez pas.

Le prévenu — Je n'en ai pas dans ce moment-ci, puisque je suis en prison ; mais j'en avais un quand on m'a arrêté ---

M. le président — Lequel ?

Le prévenu — Je culotte des pipes.

M. le président — Vous appelez ça un état ?

Le prévenu — Eh bien ! qu'est-ce que c'est donc ? --- Oui, je culotte des pipes --- C'est ma profession de père en fils. Ce qui ne m'empêche pas d'être gros et gras, comme vous voyez.

M. le président — Mais qui est-ce qui peut vous acheter vos pipes ?

Le prévenu — Les marchands de tabac, donc --- Une pipe bien soigneusement culottée, ça se vend encore 3 francs, et j'en fais une en un jour et demi ---

Le tribunal, ajoutant peu de foi aux ressources que présentent les pipes culottées, condamne Desnoyers à trois mois de prison et à cinq ans de surveillance.

## LE FANTASQUE.

QUEBEC, 22 SEPTEMBRE 1838.

### ENCORE DES NOUVELLES.

*Now by St. Paul the work goes bravely on.*

Je me suis fait au moins dix onces et demie de bon sang, chers lecteurs, à la lecture des dernières nouvelles d'Angleterre ; ces nouvelles là me valent dix saignées, au moins cinq cents pillules de Morrison, et, si le proverbe anglais qui dit que chaque fois que l'on rit tire un clou de sa bière, est vrai, je suis immortel, ou du moins il faudra m'enterrer sans cercueil, car, je vous l'assure, j'ai ri tout mon soul hier et aujourd'hui. Vous désirez sans doute connaître le sujet d'une joie aussi immodérée : eh bien je vous dirai que ce sont les débats du Parlement qui m'ont tant amusé.

En effet, il me semble que le ministère, les lords, et notre administration sont des petits enfants qui jouent aux soldats et au gouvernement au milieu d'une poudrière et qui pour montrer tout leur savoir faire et pour étonner le voisinage vont mettre le feu aux poudres. Récapitulons un instant leurs actes et voyons si ces fameux hommes d'état, ces ministres profonds, ces moralistes consommés ne font pas des bêtises impardonnables, des actes que, s'ils ne portaient de si haut, l'on pourrait appeler des actes de maniaques. Reprenons d'un peu plus haut afin de voir si ces honorables seigneurs ne se piquent pas d'absurdités. Quant à moi j'avoue d'abord que quelque dévergondées qu'aient été les mesures de lord Durham, elles n'approchent nullement de celles de la chambre des lords et du ministère.

Comme chacun ne le sait que trop bien, une révolte éclata l'hiver dernier, le pauvre lord Gosford qui était venu avec des idées de paix, d'union, de concorde, fut effrayé de l'aspect martial de la province, et s'en retourna bien vite en tremblant au milieu de ses choux et de ses raves, rêver au bonheur domestique, se promettant bien d'être guéri désormais de l'ambition de gouverner. Voilà mes milords et tous

mes gros bonnets d'Angleterre qui alors posent un instant leurs verres et leurs fourchettes pour aviser à un remède pour le Canada :—La chambre d'assemblée, s'écrient-ils, a eu trop de pouvoirs, retranchons la chambre d'assemblée. Lord Gosford craignait d'user de ses privilèges, envoyons quelqu'un qui en abusera. Les Canadiens se plaignent de tyrannie, expédions-leur un despote. Ils réclament contre la pluralité et la multiplicité des emplois, donnons-leur un homme qui les réunisse tous ; ils crient que leurs lois sont obscures, faisons-en une qui tienne lieu de toutes, et ils passèrent le fameux "acte pour l'administration temporaire du Bas-Canada" et choisirent lord Durham comme celui qui devait être le gouvernement, la loi, l'arbitre de nos destinées et le représentant de la monarchie et presque de la divinité car on devait le supposer infaillible pour lui mettre en mains de si dangereux jouets.

Voilà alors notre gouverneur-général qui part muni de bonnes intentions et de tout ce qui fallait pour les mettre à exécution, excepté un jugement sain, une connaissance des hommes avec qui il allait traiter, et une philosophie pratique pour ne point se laisser étourdir par sa nouvelle position. Il s'écrie en s'embarquant : Lord Gosford était trop simple, trop uni, *I will astonish the natives!* et s'entourant d'or et de mystère, il voulut régner par l'espoir de la corruption et par la dévotion pour l'incompréhensible. Le pays avait été dans un tel état de fièvre que chacun s'accrocha comme il put à la branche qui s'offrait et, bon gré mal gré, les mécontents se turent, les promoteurs d'abus se cachèrent. Lord Durham trouva la population tranquille, des bureaux en désordre, des maisons désertes et des prisons pleines. Il y avait plus à faire qu'il n'avait d'abord songé. Se désiant de tout le monde, il s'en tint à sa propre inspiration qui le guida aussi bien que l'on pouvait attendre d'un novice en nos affaires, retombant toujours malgré lui dans quelques uns des anciens vices de ses devanciers, faisant des nominations à rebrousse poil, et appelant à remédier aux abus des hommes qui les ont perpétrés.

L'acte le plus important de son administration, si l'on en excepte les courses de chevaux, est l'ordonnance que l'on appelle "d'amnistic" qu'il promulgua avec des restrictions, comme il le dit lui-même dans une dépêche, "pour plaire aux chefs de ce qu'on appelle le parti anglais," avouant en même tems que tout autre moyen de punition eût été impossible. Si Lord Durham a mal fait, au moins le mal est-il réparable, et l'expérience lui eût sans doute montré que dans une colonie où l'on est peu habitué aux colifichets et aux fanfreluches des cours, la morgue et l'orgueil déplaisent, font sourire de pitié et n'en imposent point, ensuite que peu à peu il se fût probablement humanisé et rapproché des citoyens, d'abord par un accueil franc et dégagé, puis par des actes convenables. Mais voilà qu'à peine est-il entré dans sa carrière, les grands enfants de la chambre des Lords se fient dans le cerveau de montrer qu'en fait de droit ils sont ferrés et chevillés, qu'ils ont lu dans des gros livres et que tout ce que Lord Durham a fait est illégal et que les prisonniers déportés peuvent le poursuivre en dommages, et, qui sait même, le faire transporter lui-même à son tour comme un scélérat ! Lord Melbourne lui-même vient jeter sa boule noire contre son ami, celui qu'il a nommé, notre pauvre gouverneur ! Qu'allons-nous faire désormais ? Faut-il arrêter de nouveau les prisonniers amnistiés ou remettre en liberté ceux qui sont sous garde royale ? Faut-il prendre le mousquet et se mettre sur la défensive contre ces drôles de loyaux qui prétendent mener le pays à bien par la bayonnette ? Du caractère dont on peint Lord Durham il serait homme à jeter sa commission aux orties et à retourner en Angleterre pour le plaisir de montrer le poing à ses antagonistes. Il faut avouer que quelles que soient ses intentions nous sommes dans une position qui n'a rien d'agréable.

Nous en sommes donc aujourd'hui à décider qui est le plus ridicule et le plus ignorant, de la Chambre des Lords, du Ministère ou de notre gouvernement en Canada. Je serais porté à leur faire partager également l'accusation ; mais du moins la partie du

ridicule doit être déversée plus particulièrement sur les ministres qui, au lieu de faire des remontrances secrètes s'il en fallait, viennent d'un seul coup détruire toute la confiance que pouvait avoir inspirée Lord Durham et sacrifier à leur propre popularité l'homme de leur création. Je crois que dans ces actes il y a assez pour rendre rebelle le plus fier loyal et démontrer qu'il est absurde d'être gouverné de si loin par des gens qui, ne pouvant eux-mêmes faire rien de bien, veulent empêcher tout le monde de bien faire. Quant à moi je pense que Lord Durham pourrait jouer un fort joli tour à l'Angleterre qui agit si mal en vers lui, ce serait . . . . . mais je n'en veux rien dire, car on m'accuserait de l'exciter à la haute trahison.

Maintenant, risée à part, je crois que les ministres ont rendu un grand service à Lord Durham et que leur censure ne pourra qu'accroître sa popularité en le rendant une intéressante victime. Je n'ajouterai qu'une chose, c'est qu'il ne lui faut qu'un pas pour s'acquérir l'estime ou la haine de tout le peuple Canadien : voyons s'il saura choisir.

Il y a quelques jours que Lord Durham se donna à Charlesbourg le spectacle d'une chasse à cheval. Il paraît que tout le monde eut beaucoup de plaisir, excepté un coursier qui fut tué et les habitans d'alentour qui purent voir leurs champs, leurs blés, leurs patates saccagés, foulés aux pieds des chevaux ; ils en sont furieux, dit-on, et se proposent, si messieurs les attachés vont encore chercher de semblables distractions à leurs dépens, de leur donner la chasse du haut de leur clocher, afin de leur montrer comment ils entendent la *steepie chace*.

J. T. DROLET, écr. ex-M. P. P. est décédé le 12 du courant à St. Marc à la suite d'une maladie contractée en prison. Les exaspérés ne se plaindront plus qu'il n'y a pas eu d'exécutions.

## PETITE REVUE PARLEMENTAIRE.

### CHAPITRE III

Je reprends aujourd'hui la petite revue parlementaire que j'ai commencée et que des nouvelles plus pressantes m'avaient forcé d'interrompre dans mes deux derniers numéros. Comme il faut que chacun ait son tour et son degré de justice, et comme je n'ai point suivi d'ordre précis d'âge ou de préséance et surtout afin de distraire un peu mes lecteurs de mon lugubre second chapitre, je vais les introduire brusquement et sans cérémonie à Mr. l'honorable représentant de Sherbrooke, l'aimable lieutenant-colonel Barthélemi Conrad Augustus Gagy, écuyer, avocat. Comme on le voit, j'observe avec soin titres et qualités ; c'est que, voyez-vous, je ne crains point de choquer la modestie de notre héros d'aujourd'hui : une longue pratique au barreau, une longue suite de reproches et de louanges ont dû rendre ce monsieur insensible, calleux à la flatterie comme au blâme, et la philosophie dont il a fait souvent preuve doit surtout lui enseigner que, non plus que les honneurs auxquels il a été appelé, ne doivent l'étourdir, le jugement de la presse ne saurait l'affecter, quelque sévère qu'il puisse être. — Mais, je ne dis ceci que pour donner une petite émotion à Mr. Gagy qui paraît les aimer, et si ces lignes lui tombent sous les yeux il me saura gré, j'en suis sûr, de la modération apportée dans ma revue.

Sous le rapport du physique Mr. Gagy n'a rien à désirer ; un corps bien proportionné, une tête qui n'a rien de désagréable, et qui, comme un tout, peut même passer pour belle, des gestes qu'il sait rendre gracieux et quelquefois imposants, une voix étendue, sonore et d'un timbre favorable, voilà des avantages qui ne déplairaient à personne et que personne mieux que Mr. Gagy ne saurait faire valoir. Il ne néglige nulle occasion de se laisser admirer et les fréquentes promenades qu'il se plaît à faire, à travers la salle des séances lorsque chacun est à sa place, les saluts infatigablement gracieux dont il assège l'orateur, ses éclats de rire soudains, ses gestes télégraphiques, ne sau-

raient manquer d'attirer l'attention générale, aussi est-il un des membres les plus remarquables et le plus remarqué de toute la Législature. Sous le rapport oratoire on peut dire, sans crainte, qu'il en est un des principaux ornements. Des connaissances étendues, une habitude des affaires, une mémoire heureuse, une imagination brillante, une parole élégante et facile, et un grand pouvoir d'improvisation en feraient un orateur du premier ordre si son argumentation était plus serrée, plus stricte, plus sévère ; s'il s'attachait à persuader ses auditeurs plutôt qu'à les égayer. Mr. Guky a un talent tout particulier de rendre amusante la question la plus aride, et j'avoue que souvent lorsque l'ennui des répétitions et des termes banals de jurisprudence avait attiré un sommeil presque irrésistible sur mes paupières, c'était avec bien de la joie que j'entendais tout-à-coup s'élever la voix de Mr. Guky ; et, il faut le dire, j'ai souvent observé que la chambre pensait comme moi. Il sait ramener l'intérêt sur une question qui commence à fatiguer, par un discours qui n'apporte souvent aucune idée nouvelle, aucune persuasion, mais qui récrée l'imagination par les comparaisons burlesques, les contes et les drôleries dont il l'assaisonne. Le style de Mr. Guky est tout-à-fait poétique, oriental ; on voit qu'il a lu les Mille et Une Nuits et les Contes Arabes, car à propos d'une église, de la bâtisse d'une école ou d'un pont, et des attributs d'un bedeau, il vous peint les minarets d'où réjaillissent les rayons dorés du soleil, les silencieuses et riches mosquées, les ruisseaux qui serpentent au milieu des jasmins et qui n'entraînent sur leurs eaux que les feuilles de roses que le souffle du zéphir a méchamment entraînées, les voluptés d'un pacha qui fait trancher vingt têtes pour s'éveiller et se tirer de la fascination des danses de ses bayadères ; il vous transporte au septième ciel et souvent vous y abandonne, laissant à Mr. Fortin, le doyen, le soin de vous ramener sur la terre ; alors, il faut l'avouer, le parfum des roses se trouve bien prosaïquement métamorphosé et vous vous retrouvez dans la chambre d'assemblée, à Québec, en Canada, dans l'Amérique du Nord.

Mr. Guky a l'avantage de pouvoir s'exprimer en anglais et en français avec la même facilité, cependant sa diction est loin d'être pure en cette dernière langue et laisse voir que la première est la langue de ses études, ce défaut n'a rien de désagréable néanmoins, et les anglicismes dont il parseme son discours ne font souvent qu'y ajouter un degré de pittoresque et de gaîté qui ne lui ôte point de son intérêt. Quoique la plaisanterie, l'ironie et le sarcasme soient les armes habituelles et favorites de Mr. Guky, je l'ai vu s'élever en quelques instances jusqu'à la plus touchante éloquence et émouvoir tous ses auditeurs. Mr. Guky a dans sa voix un don qu'il n'est pas facile de décrire, mais que l'on ne peut s'empêcher de remarquer, c'est qu'il fait entendre, dans l'organe et d'une manière tout à fait sensible, du rire ou des larmes, si je puis m'exprimer ainsi, sans que sa parole soit interrompue ; ceci est très-particulier et d'un très-heureux effet. A ces dons il joint des manières originales, excentriques ; par exemple, au lieu de parler de sa place comme cela se fait ordinairement, Mr. Guky s'avance quelquefois dans l'espace vide au milieu de la chambre et s'y promène gravement en prononçant le discours le plus comique du monde ; une fois il faisait cette singulière manœuvre, tenant en chaque main un candelabre, qu'il représentait comme les lumières qui ne se répandraient jamais sur la terre si des philosophes, des prophètes, des novateurs ne les y portaient point.

Quels que soient les moyens et les avantages dont Mr. Guky est doué, on conçoit facilement qu'il n'est point fait pour être chef de parti. Il y a trop d'incertitude, de caprice ou peut-être même d'indépendance dans ses actes parlementaires pour qu'il soit jamais l'âme d'une portion de la chambre, quelque minime qu'elle soit. En effet, chacun a pu le voir prêcher contre tous les abus du gouvernement et du pouvoir, accuser hautement et de la manière la plus opiniâtre et la plus véhémement, presque tous les membres des tribunaux et cependant il s'est toujours opposé aux mesures de réforme générale que le parti majeur de la chambre eût voulu introduire. On dirait

que Mr. Guky venait plaider en chambre ses griefs personnels, ses haines privées, à l'exclusion de tous les autres, que les siens seuls étaient véritables; on l'a vu combattre, accuser tous les employés, l'administration même comme suprêmement déshonnéte et ridicules, et cependant son vote se trouve presque toujours à la tête de l'infortunée, héroïque et maigre minorité des six ou sept inséparables. Mr. Guky était en maintes occasions un membre fort utile des comités, et lorsque la législature siégera de nouveau, comme il faut l'espérer, il serait à désirer, sous bien des rapports qu'il en fasse partie. Quand il aura repris son siège, Mr. Guky ne manquera point sans doute de nous expliquer comment il fit pour se décider à combattre pour soutenir l'honneur de l'administration de lord Gosford qu'il avait tant couverte de ridicule en la représentant comme disposée sur une longue échelle au plus haut échelon de laquelle se serait trouvé un singe qui faisait une sinagrée qui se répétait de degré en degré jusqu'à la marche inférieure; il nous dira sans doute si l'intérêt de la couronne passa avant l'ambition personnelle dans toutes ses démonstrations de loyale bravoure, et s'il n'aspirait pas lui-même à être un des petits singes de la grande échelle. Puis au milieu des anecdotes plaisantes qu'il aura probablement à raconter, il ne manquera point non plus de nous décrire la blessure (peu glorieuse à cause de sa position) qu'il reçut à St. Eustaché et que l'on a expliquée jusqu'ici d'une manière qui ferait peu d'honneur à l'humanité et au sang-froid si vantés des troupes britanniques. Vraiment je suis aussi impatient d'entendre encore en chambre la voix flexible de Mr. Guky que le roulement du tonnerre de Mr. Berthelot.

DES CORPORATIONS MUNICIPALES.—On n'entend pas plus parler de la commission nommée pour bâcler des corporations municipales que des autres commissions dont les travaux sont encore enveloppés d'une obscurité complète. Je ne sais, mais notre ville et ses habitans ont furieusement besoin de lumières, c'est pour cela que la commission des écoles devrait bien s'entendre avec la première pour nous illuminer, en dedans et en dehors à la fois, car nous marchons, de jour comme de nuit, dans des voies ténébreuses. Il me vient cependant une idée, idée qui n'est peut-être point encore venue aux législateurs, et qui n'en est probablement pas moins bonne, c'est que si on retranchait tout-à-fait les lumières, on pourrait ramener le monde à sa simplicité et à ses vertus primitives, et l'on ferait probablement disparaître une foule de vices dont les progrès doivent vraiment effrayer tous les amis du genre humain et des mœurs pures. Je m'explique: supposons un instant que les lumières soient totalement prohibées, j'entends ici parler de lumières-flambeaux, de bougies, chandelles, lampes, gaz, etc., enfin tout ce qui répand ce qu'on appelle en physique de la lumière. Supposons en effet que les lumières sous ce rapport soient supprimées entièrement, notre ville ne deviendrait-elle pas tout-à-coup un modèle de bonne conduite? soufflez toutes les chandelles et vous n'aurez plus de ces *veillées* où de bavardes voisines vont médire et calomnier leur prochain, où des politiques vont ourdir de noires trames, où de passionnés joueurs vont perdre leur patience, leur tems et leur argent; vous n'aurez plus de ces spectacles si terribles pour le bon exemple; soufflez les chandelles et vous n'aurez plus de ces cafés où une jeunesse folle va échanger des brutales distractions contre un argent qu'on dit si rare, et noyer au fond d'un verre sa raison et son ennui; soufflez les chandelles et vous n'aurez plus de ces affreux bals où la vanité, le luxe, l'orgueil... mais je ne veux point vous faire un sermon sur les bals, parce que "chacun son métier les vaches sont bien gardées;" toujours n'en est-il pas moins vrai que s'il n'existait pas une seule chandelle en Canada, chacun rentrerait chez soi avec la nuit, chacun se coucherait et se lèverait avec le soleil, l'esprit et le corps s'en porteraient mieux, le cœur y gagnerait aussi. Il est vrai qu'il n'y aurait presque plus rien à faire pour les docteurs, ni pour les avocats, ni pour la police, ni pour les cabaretiers, ni pour les acteurs, ni pour les modistes; eh bien ma foi ces messieurs pour-

ralent se mettre maîtres d'écoles, soldats, astronomes, marins, bûcherons, attachés et tous ces métiers où il n'est pas besoin d'y voir grand chose. Alors notre ville offrirait un spectacle édifiant que l'on n'y rencontre pas facilement aujourd'hui. En un mot je recommande beaucoup le présent article à Mr. Thom persuadé qu'il accepterait avec plaisir la charge d'éteignoir-en-chef.

#### LE HERALD ET LES VOLONTAIRES.

Le *Herald* de Montréal continue à marcher dans sa carrière de sang et de carnage ; il est si belliqueux ce pauvre *Herald* que faute d'ennemis réels il s'en forme d'imaginaires. Il y a long-tems qu'il a répandu son idée saugrenue que des Canadiens allaient prêter serment au-delà des lignes. Aujourd'hui il revient là-dessus et prétend que Vendredi (hier) avait été fixé pour une révolte générale et sur ce thème il construit mille réflexions, mille données aussi absurdes et aussi féroces que celles sur lesquelles il aime habituellement à faire pâmer ses cannibales partisans. Il dit entre autres merveilles : " les mécontents sont loin d'être méprisables sous le rapport du nombre, mais ils sont misérablement défectueux sous celui des ressources ; du courage et de toutes les choses essentielles pour soutenir une rébellion heureuse." Eh ! pourquoi alors faire tant de bruit si les Canadiens sont si défectueux ? Ah ! nous y voici : " L'espoir du pillage peut en induire beaucoup à se joindre à des brigands sans loi et le désir de satisfaire une vengeance par des assassinats au milieu de la nuit est peut-être le seul autre motif probable de telles assemblées nocturnes. Les loyaux doivent ou abandonner leurs propriétés ou être massacrés." Il faut avouer chers lecteurs que voilà une alternative qui n'est pas fort riante pour ces chers loyaux ! se trouver entre la paille et le couteau ; mais vraiment savez-vous que cela commence à devenir chatouilleux ! quant à moi, je conseillerais beaucoup à chacun de ces bons loyaux de s'attacher une bonne meule de moulin au cou et de se jeter la tête la première dans le premier fleuve, ruisseau, marais, fossé ou trou à crapeaux qu'ils pourront rencontrer, car mille fois mieux vaut certainement la mort qu'une si misérable existence ! Voilà ce que je conseillerais, dis-je, si la moitié de ce qu'avance le pauvre lunatique se trouvait vrai ; mais je soupçonne fort que tout ceci n'est qu'une douce insinuation dans le tuyau de l'oreille du gouvernement pour le renouvellement des corps de volontaires, car enfin c'était un si agréable métier que celui de volontaire durant l'hiver dernier ! bien vêtus, bien nourris, chauffés, éclairés, armés, les corps qui portaient ce nom avaient un talent tout particulier pour l'exercice du fusil dans leurs casernes ; ils possédaient un tact si délicat pour se trouver au combat juste assez tôt pour être témoin de la victoire ; ils dévalisaient un pauvre village avec tant de dextérité et de propreté ! Ah ! voyez-vous, l'ordre avant tout, c'est là le fin de la discipline militaire ; ils étaient soigneux, ne laissaient rien traîner à l'abandon, aussi quand les habitans effrayés purent revenir dans leurs foyers, ils furent charmés de voir avec quelle sollicitude on avait emporté à Montréal tous leurs effets afin sans doute de les mettre en lieu sûr. Ils n'ont pas encore pu les ravoir, il est vrai, mais ces effets ne sont pas perdus puisqu'ils savent où ils sont.

Or, il faut vous dire chers lecteurs que l'hiver approche ; cette idée seulement fait venir l'eau à la bouche de ces braves volontaires et leur rappelle toutes les jouissances de la vie militaire. Le *Herald*, fidèle à sa mission, veut sans doute rendre à ses bons amis le service de leur procurer le feu, le lieu, le vêtement et la pâture. C'est tout ce qui leur manque. Il ne leur faut plus que ces petites bagatelles pour être des gentilshommes, des fidèles et loyaux serviteurs de notre gracieuse Majesté, et les sauveurs de leur patrie. A l'appui de ceci le *Herald* contient une lettre que son singe, ou plutôt (si l'on en juge par les apparences) son perroquet de Québec répète avec complaisance. Elle enjoint aux volontaires, *all by way of trade*, de tenir leurs armes prêtes et propres, leurs baguettes libres, leurs bayonnettes affilées, leurs bufflette,



ries souples, etc., etc. Ce qui veut dire qu'ils s'attendent à être *drillés* cet hiver. En ce cas on devrait plutôt leur dire : Messieurs les gentilshommes volontaires, attention ! nettoyez marmites ! frottez couleaux ! dérouillez fourchettes ! nez au vent : voilà le lard et la morue qui approchent, chargez vos poêles ! feu partout !

Le *Mercury* annonce en disant que Lord Durham se rendit au théâtre qu'il y fut unanimement applaudi à son arrivée. C'est une petite erreur de courtesan ; sur dix personnes il y en avait deux qui applaudissaient, trois qui sifflaient et cinq qui ne disaient rien. Hier, en revanche on put voir déjà une partie de l'effet des sottises discutées de la chambre des Lords, car le gouverneur général fut reçu au théâtre avec un enthousiasme qui ne s'était point encore aussi chaudement manifesté.

La fameuse éclipse *annulaire* de soleil annoncée par le *Canadien* et les autres journaux pour Mardi dernier a été remise à une autre fois en conséquence du mauvais tems.

\*.\* AUX CORRESPONDANTS. Nous avons en mains foule de communications qui resteront perdus pour l'univers aussi long-tems que les noms de leurs auteurs nous seront cachés. Nous prendrons cette occasion de faire observer à ceux qui nous honorent de leurs productions ou de leurs demandes qu'une formalité essentielle trop souvent négligée est de payer le port. On conçoit aisément que la moindre des lettres, (et nous en recevons presque autant qu'un secrétaire d'état) nous coûte autant et souvent plus que le prix d'un mois d'abonnement. Un pareil état de choses fait fort bien le compte de la poste mais fort mal le nôtre.

Les personnes qui pourraient avoir des numéros de la première série du FANTASQUE et qui désireraient s'en défaire trouveraient à les vendre avantageusement en s'adressant à ce bureau.

Nous prévenons toute les personnes de la campagne qui nous ont demandé des premiers numéros du *Fantasque*, ou des liasses complètes, que nous n'avons plus aucun exemplaire antérieur à ceux du nouveau format, c'est-à-dire avant le 15<sup>ème</sup> numéro. Aussitôt que nous pourrions nous en procurer nous nous ferons un plaisir de les leur faire parvenir dans l'ordre de leurs demandes.

#### MONSIEUR L'ÉDITEUR.

Quel est le mortel étonnant, l'être surnaturel qui me servira aujourd'hui de pâture ? Sera-ce Mr. S..... contre-amiral et capitaine général de sa goëlette ? Sera-ce l'illustre B..... trois fois encore plus illustre quand il traversait la chambre, ses claques aux mains, indiquant sans doute par-là qu'il était prêt, s'il le fallait, à marcher à quatre pattes pour le bien de la patrie ? Non, non ! à une plume plus habile que la mienne est réservé le bonheur d'écrire les hauts faits de ces grands hommes : mais il m'est à moi donné de publier, de commenter les belles actions d'un atôme métamorphosé en homme qui, à l'aide de Vulcain est devenu avocat associé, poète latin, romancier et ma foi, Dieu me pardonne, professeur de roulette ----- cet homme caché dans les sillons d'une haine comme celle de Caïn, eut il y a quelque tems la gentillesse, la délicatesse de calomnier, mépriser quelques uns de ses anciens camarades dans un journal de Québec, cela sous l'anonyme d'un *Canadien*, mais pourquoi le fit-il ? pour satisfaire aux désirs d'une jalousie aussi noire que sa figure est hideuse, ce qui n'est pas peu dire ; il le fit enfin pour montrer au public les beautés d'un style ampoulé et vide de sens. Sur les chaussées de cette tirade à jamais mémorable on aperçoit les traces du sophiste, on le voit s'y peindre au naturel, on y reconnaît sa franchise ordinaire, cet orgueilleux enthousiaste traitant de badauds des jeunes gens qui ne le méritent pas, mais qui en revanche s'apprennent à lui montrer que, quoique fort long, très colossal et se fourrant partout, son nez est encore trop court pour cet office. Notre écrivain célèbre, l'éclat du barreau, ce restaurateur des lettres, entr'autres phrases consacrées à servir de base à son fameux article sur l'incorporation des avocats dit, qu'un étranger rirait de voir tel et tel jeune homme se pavanant, se badaudant dans les rues : Eh ! ! combien sa risée serait plus éclatante si ce même étranger avait vu comme moi notre gentilhomme sous la garde des sergents de police pour avoir avec trop de grâce et de dextérité joué à certain jeu *roulant* de hasard ! comme il rirait cet étranger de voir ce jeune effilé, aux yeux éraillés, aux jambes torses et au nez à l'avenant, conspirant contre la beauté nocturne, ce brave effrayé de l'ombre horrible qui dessine son affreux profil sur le mur voisin, " par un beau clair de lune. " Comme il se réjouirait, ce cher étranger, à la lecture de certains romans si pleins de riantes inspirations trouvées au fond des cachots !

Avant de terminer, veuillez me permettre, M. l'Éditeur, de souhaiter à mon aimable ami, de réfléchir sur lui-même avant de jeter l'insulte sur des personnes qui sous mille rapports valent mieux que lui et qui désirent le laisser dans l'oubli du mépris. Je le prie de ne pas m'en vouloir parceque je lui rends un bonnet certainement trop petit pour moi puisqu'il était fait sur la mesure de sa petite tête de *perroquet*.